

## 100 Chances 100 Emplois en Milieu carcéral dans la Vienne

*Action conduite chaque année depuis 2019 en lien étroit avec le SPIP de la Vienne.*

### Objectifs :

- Permettre à une dizaine de détenus de préparer leur sortie et d'éviter ainsi "les sorties sèches".
- Permettre aux détenus d'adapter leur discours et leur comportement vis à vis des entreprises afin d'être plus efficaces dans leurs démarches d'emploi.
- Permettre à une dizaine d'entreprises d'adopter un regard plus positif vis-à-vis de cette population de détenus souvent stigmatisée.
- Permettre aux entreprises de s'impliquer concrètement dans les projets d'insertion des détenus.

### Description :

#### 1) Mobilisation des partenaires:

Projet co-construit avec les 3 Missions Locales de la Vienne et le SPIP.

Mise en place opérationnelle de l'action avec l'administration pénitentiaire.

Présentation du projet à l'équipe SPIP

Mise en place d'un Comité de Pilotage avec les principaux acteurs de la prison ( Magistrats, financeurs, Administration Pénitentiaire, Ecole, Gepsa, Pole Emploi, etc...)

#### 2) Mobilisation des entreprises:

Les 3 Missions Locales font appel à leurs réseaux d'entreprises pour constituer un groupe d'une douzaine d'entreprises qui participeront à l'action. Le panel choisi correspond à différentes typologies d'entreprises: Entreprises de droit privé / Agences d'intérim / Organismes de formation / Chantiers d'insertion pour répondre aux différentes problématiques rencontrées par les détenus. Elles couvrent différents secteurs d'activité. En amont de l'action, les entreprises seront sensibilisées à l'univers carcéral durant une demi-journée au Centre Pénitentiaire de Vivonne avec 3 temps: Formation à la sécurité / Visite de l'établissement / Rôle des entreprises dans le dispositif 100 Chances 100 Emplois en Milieu Carcéral.

#### 3) Mobilisation des participants:

Le repérage des participants est effectué par les partenaires intervenant au quotidien sur la question de la préparation à la sortie des détenus (SPIP principalement, mais aussi Missions Locales, Gepsa, Psychologue PEP, Pôle Emploi, école). 2 réunions d'informations sont organisées à destination des détenus. A leur issue, les détenus volontaires sont rencontrés en entretien individuel par les Missions Locales pour finalement retenir une liste de 10 participants. Quelques jours avant l'action, ils participeront à un atelier animé par le Gepsa, afin de construire des CV qui seront ensuite envoyés aux entreprises.

#### 4) Coaching des participants:

Un coach certifié, intervenant régulièrement avec du public difficile, prendra en charge le groupe pendant 3 jours et demi avec pour objectif la préparation à la rencontre avec les entreprises: Clarifier son projet professionnel, mieux se connaître pour mieux communiquer, connaître les entreprises et

leurs codes, savoir s'adapter aux attendus de l'entreprise. Pour cela, le coach s'appuie sur une pédagogie participative et positive.

#### 5) 1er temps fort: Les entretiens individuels et le débriefing

A partir de ce qui aura été préparé dans la semaine avec le coach, chaque participant devra présenter son projet professionnel devant au moins trois binômes d'entreprises au cours d'un entretien individuel où il devra convaincre de la pertinence de son projet. A l'issue des entretiens, nous réunirons les entreprises pour faire le point sur chacun des participants et faire des propositions pour aider les détenus (parrainages, conseils, mises en relation, etc...). Un retour sera fait individuellement à chaque détenu pour commencer à dessiner un plan d'action.

#### 6) 2ème temps fort: "Le Grand Oral"

Chaque participant présentera individuellement son projet devant l'ensemble des entreprises en tenant compte des préconisations qui lui ont été apportées précédemment. L'action se terminera par un repas commun avec tous les acteurs. Cela permettra des échanges informels et conviviaux qui permettront aussi de lutter contre les préjugés, dans un sens comme dans l'autre.

#### 7) Suivi des jeunes et mise en place des plans d'action:

Forts de la dynamique engagée lors de la phase collective, un plan d'action individualisé sera co-construit entre détenus, Missions Locales et SPIP? Ce plan balayera toutes les sphères de vie du détenu, y compris dans des thématiques non professionnelles (insertion professionnelles, santé, ressources, logement, possibilités d'aménagements de peine, etc...) et s'appuiera sur les "solutions" amenées par les entreprises, ce qui représente un réel plus pour la construction de leurs parcours.

Chaque détenu sera rencontré au moins une fois par mois par les Missions Locales, en lien avec le SPIP. Nous chercherons systématiquement pour chaque détenu, un relais extérieur pour assurer la continuité de son parcours à sa sortie. Nous utiliserons aussi toutes les ressources mobilisables au cours de la détention: Permission de sortie pour rencontrer un relais ou un employeur, élaboration de projets construits d'aménagement de peine, quartier pour peines aménagées, etc...

#### Public :

L'action se déroulera au Centre Pénitentiaire de Poitiers-Vivonne. Elle concerne en priorité des jeunes ayant un projet d'insertion dans la Vienne, mais aussi des détenus ayant pour projet de sortir hors du département 86. Dans tous les cas, un relais sera systématiquement recherché dans le territoire de destination, afin de maintenir la dynamique créée avec l'action.

- Détenus incarcérés au Centre Pénitentiaire de Poitiers-Vivonne et âgés de 18 à 30 ans.
- Avec un projet professionnel défini
- Et une réelle motivation dans son projet de sortie
- Pouvant prétendre à un aménagement de peine ou dont la date de sortie est < à un an.
- Ayant acquis un minimum de codes comportementaux
- Priorité aux jeunes ayant un projet d'insertion dans la Vienne.

#### Moyens matériels et humains :

##### Moyens humains:

- 1 chargé de projets et 2 conseillers salariés chacun dans une des trois Missions Locale de la Vienne. Elles coordonnent et mettent en œuvre l'action (préparation, réalisation de la phase collective, mise en place et suivi des plans d'action individuels).
- Une chargée de communication salariée par les Missions Locales du Poitou et Nord Vienne.

- Un coach certifié et validé 100 Chances 100 Emplois chargé de préparer pendant une semaine les détenus à la rencontre avec les employeurs.
- 12 entreprises bénévoles

Moyens matériels:

- Mise à disposition de salles pour la réalisation de l'action
- Mise à disposition d'un personnel surveillant affecté à l'action
- Buffet réunissant détenus participants, entreprises, organisateurs, établissement pénitentiaire et magistrat.
- Matériel d'animation: paper board, vidéo projecteur, livrets pédagogiques, etc...

Budgets 2023 :

14 554 € dont 6 000 € du SPIP 8 554 € du FIPD.

Communication :

Réalisation par les ML de la Vienne de vidéos de présentation de l'action : témoignage de bénéficiaires de l'action, d'entreprises participantes et des organisateurs de l'action. Les vidéos sont en cours de validation par le ministère de la justice.

Quelques chiffres :

- **4 sessions** ont été réalisées : 2019, 2021, 2022 et 2023
- **30 jeunes** ont participé à l'action
- **35 entreprises** ont accompagné ces jeunes.
- **Taux de sorties positives** (Emploi de + de 6 mois ou Formation) à 1 an = **60%**
  - 44% en formation
  - 56 % en emploi
- Sur les 3 premières sessions, soit 20 participants, **11 aménagements de peine** ont été accordés.

Au niveau Qualitatif :

- Le dispositif repose sur une **excellente entente entre les protagonistes** principaux : Missions Locales, SPIP et administration Pénitentiaire.
- Nous constatons chez les participants
  - **Une réelle implication** de bout en bout du dispositif.
  - **Une envie de changer en profondeur.** Ils passent d'une « envie de sortir rapidement » à une « envie de sortir mieux ».
- Il s'agit d'un dispositif à long terme. Après la phase collective qui est indispensable pour préparer les jeunes et pour consolider leur motivation, les conseillers de la Mission Locale **continuent d'accompagner les détenus tout au long de l'année**, en lien avec le SPIP. Ils peuvent bénéficier des solutions apportées par les entreprises exprimé lors de la phase collective.